

LE PROJET DE TAXE D'EMBARQUEMENT—LE RISQUE DE
CONTRAVENTION AUX RÈGLEMENTS DE L'OACI

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, je suis étonné d'entendre le ministre dire qu'il n'a rien reçu de l'Association internationale des transports aériens, mais en question supplémentaire, je désire demander s'il se rend compte du fait que la taxe proposée enfreint les directives établies par le conseil de l'OACI que le Canada a acceptées dernièrement, c'est-à-dire que les modifications que le ministre des Transports songe à imposer ne doivent pas l'être sans consultation préalable et qu'il faut, de plus, en donner avis suffisamment à l'avance?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais vérifier, mais je crois que toutes les consultations qu'il y avait obligation internationale de faire ont été faites.

* * *

[Traduction]

LES STUPÉFIANTS

DEMANDE DE PUBLICATION GRATUITE D'UN RÉSUMÉ DU
RAPPORT DE LA COMMISSION LEDAIN

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, j'aurais aimé poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question sur le rapport de la Commission LeDain, mais il vient juste de quitter la Chambre. Je poserai une question connexe au ministre du Travail, en sa qualité de directeur d'Information Canada. Etant donné l'importance du dernier rapport LeDain de 1,148 pages et le fait qu'à \$7.95 il est très cher et n'intéressera pas beaucoup de gens, Information Canada a-t-il l'intention d'en faire un résumé que l'on pourrait distribuer gratis ou à bon marché afin que les importantes découvertes de LeDain puissent être largement étudiées, comme par exemple le fait que l'alcoolisme est le plus grand problème de drogue au Canada aujourd'hui?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je devrai consulter mon collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, pour m'assurer que c'est bien là le projet de son ministère. Bien sûr, ce serait alors à Information Canada de le distribuer, comme il le fait pour toutes les publications émanant des autres ministères du gouvernement.

* * *

LES FINANCES

L'OPPORTUNITÉ D'UN IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES
EXCÉDENTAIRES POUR LA PROTECTION DES
CONSUMMATEURS

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'en reviens au problème du prix des denrées alimentaires et ma question s'adresse au ministre des Finances. Etant donné que le rapport trimestriel de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires dit que l'économie canadienne a connu un important regain d'activité au cours des deux dernières années, ce

Questions orales

qui a entraîné une augmentation considérable des bénéfices des sociétés, y compris celles du secteur de l'alimentation, le ministre envisage-t-il d'établir un impôt sur les bénéfices excédentaires en vue de protéger le consommateur d'une nouvelle augmentation des prix?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu l'occasion de parler de cette question. Ce n'est pas le moment d'annoncer une telle mesure et je ne suis pas convaincu qu'elle atteindrait le but souhaité par l'honorable représentante, mais je conviens avec elle que l'économie a fait un énorme bond au cours des deux dernières années.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES MOTIFS DE L'IMPOSITION DE LA TAXE
D'EMBARQUEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle du député de Vegreville et s'adresse au ministre des Transports. Elle concerne les vives protestations envoyées par le directeur général de l'IATA au ministre. Le ministre pourrait-il nous dire, pour notre gouverne, pourquoi il a choisi d'imposer une taxe par passager pour augmenter les recettes, alors qu'il aurait pu atteindre le même but en augmentant les droits d'atterrissage et autres que doivent payer les principales compagnies d'aviation aux aéroports?

M. l'Orateur: La présidence permettra au ministre de répondre brièvement, mais il me semble qu'une question ainsi formulée est plutôt un argument. Le député de Vegreville.

LE PROJET DE TAXE D'EMBARQUEMENT—DEMANDE DE
REMISE DE L'APPLICATION

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question au ministre des Transports. Je me demande si, vu la hâte et la maladresse dont le ministre a fait preuve dans ce...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député s'est vu accorder la parole pour poser une question, et je crois qu'il devrait la poser. Il reste exactement une minute avant la fin de la période des questions.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, vu le caractère irréalisable sur le plan administratif de la taxe d'embarquement proposée, dont ont d'ailleurs convenu les compagnies de transport nationales et, maintenant, les compagnies de transport internationales, le ministre envisagerait-il dès lors de ne pas imposer cette taxe d'embarquement avant d'avoir fait le tour de la question avec les compagnies de transport nationales et internationales?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'opinion du ministère est à l'effet que, évidemment, il est possible d'administrer cette taxe d'une façon efficace. Si, par hasard, cela s'avérait impossible à ce moment-ci, ou s'il était démontré que nous ne pouvons pas l'administrer, nous la reconsidérerions évidemment.